

Hauts-de-France - Les lauréats des Trophées Emploi public et Handicap du FIPHFP dévoilés

Le 11 mars, dans le cadre du Tour de France célébrant les 20 ans du FIPHFP, s'est déroulée à Lille la remise des Trophées Emploi public et Handicap des Hauts-de-France. Quatre employeurs publics ont été récompensés pour la dimension innovante de leurs actions : Le Centre Hospitalier de Valenciennes, La Métropole Européenne de Lille (MEL), Le Département du Nord et la Ville de Nieppe.



Les lauréats des Trophées FIPHFP dans les Hauts-de-France

Des employeurs exemplaires pour une Fonction publique inclusive

Cette initiative vise à valoriser les employeurs publics engagés dans une politique inclusive et novatrice en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.

Les quatre structures distinguées ont su proposer des solutions concrètes et efficaces pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la Fonction publique.

Un engagement reconnu dans plusieurs catégories

Les Trophées Emploi public et Handicap encouragent les bonnes pratiques dans quatre domaines clés :

- **Recrutement/Apprentissage** : insertion en milieu ordinaire et apprentissage
- **Maintien dans l'emploi/Parcours professionnel** : aménagement et reclassement
- **Accessibilité universelle** (*aucun dossier déposé dans cette catégorie en Hauts-de-France*)
- **Communication, sensibilisation et partenariat**

Une mobilisation forte des employeurs publics en Hauts-de-France

Cette édition a suscité une forte participation avec 12 dossiers déposés par 8 employeurs publics :
Le Centre Hospitalier de Valenciennes - La Ville de Nieppe - L'Université de Picardie Jules Verne - La Métropole Européenne de Lille - Le Département du Nord - La Direction zonale de la Police nationale du Nord - Le Département de l'Aisne - Le CCAS de Tourcoing.

Pour Séverine Baudouin, directrice adjointe du FIPHFP :

« Cette étape dans les Hauts-de-France a été un véritable succès à la vue de la diversité des initiatives remontées venant des 3 versants de la Fonction publique : toutes au service de l'accélération de l'inclusion des agents en situation de handicaps dans le monde du travail ! »

Un jury d'experts mobilisé pour sélectionner les meilleures initiatives

Après une première sélection sur dossier, un jury d'experts a analysé et évalué les projets présentés par les candidats. Le jury des Trophées Emploi public et Handicap des Hauts-de-France était composé de :

- **Aude TORCHY**, Présidente du comité local Hauts-de-France, directrice de la PFRH
- **Isabelle CHAVOT**, Directrice territoriale du handicap du FIPHFP pour la région Hauts-de-France
- **Ivan TALPAERT**, Délégué régional de l'Agefiph pour la région Hauts-de-France
- **Muriel BOUBERT-DEVOS**, Déléguée régionale de CHEOPS Hauts-de-France, réseau des Cap Emploi
- **Virginie FONSECA**, Responsable Pôle Prévention / Santé et correspondante FIPHFP du centre de gestion de la Fonction publique territoriale de l'Aisne
- **Karine DELANNOY**, Référente handicap mutualisée pour la Fonction publique hospitalière en Hauts-de-France
- **Fleur SANNIER**, Chargée de mission Handi-Pacte pour la région des Hauts-de-France

Les trophées Emploi public et Handicap sont un tremplin vers la reconnaissance nationale : Les lauréats régionaux distingués lors de cette cérémonie auront l'opportunité de concourir au niveau national lors de la grande finale des "**Trophées des Trophées**", qui se tiendra à Paris en **juin 2026**.

Ils impulsent en outre, **une dynamique collective pour un service public inclusif**. À travers ces Trophées, le FIPHFP entend promouvoir les initiatives locales les plus exemplaires et inciter d'autres employeurs publics à s'engager dans des démarches d'inclusion ambitieuses. Ce rendez-vous est un marqueur fort de l'engagement de la Fonction publique pour l'égalité des chances et l'accessibilité à l'emploi.

Les lauréats des Hauts de France des Trophées Emploi public et handicap du FIPHFP

Catégorie recrutement



Politique d'apprentissage en faveur des personnes en situation de handicap au sein de l'unité centrale de production culinaire

Centre Hospitalier de Valenciennes

Depuis 2011, l'unité centrale de production culinaire du centre hospitalier de Valenciennes accueille régulièrement des élèves en situation de handicap pour des stages au sein de son secteur. En 2018, cette démarche s'est élargie à l'accueil en contrat d'apprentissage. Un processus d'accompagnement spécifique a alors été mis en place afin de sécuriser chaque parcours.

Catégorie maintien dans l'emploi



Bien installer pour télétravailler Métropole Européenne Lilloise (MEL)

Les agents en situation de handicap ont été accompagnés par des ergonomes, qui leur ont prodigué des conseils pour l'aménagement de leur domicile. Ils ont également bénéficié de recommandations d'adaptations compensatoires émises par les médecins du travail.

Catégorie communication



Bagel Quizzz Département du Nord

Le Département du Nord a souhaité sensibiliser les équipes et les collectifs de travail au handicap de manière ludique grâce à un jeu sous forme de quiz dans lequel des équipes s'affrontent. Le jeu a été conçu en s'inspirant librement d'un célèbre jeu télévisé. Ce dernier avait pour particularité de détourner des sujets sérieux par l'absurde. Une manière de démystifier le tabou du handicap et de vivre une expérience apprenante ludique.

Catégorie Coup de cœur du public

Le public a eu l'occasion d'élire, lors d'un vote en direct, son projet coup de cœur parmi les finalistes, et a choisi :



Intégration d'une apprentie atteinte de trisomie 21 Ville de Nieppe

La ville de Nieppe a intégré une apprentie en situation de trisomie 21, qui a suivi une scolarité en milieu ordinaire au collège avant d'intégrer une formation en apprentissage en hôtellerie-restauration au CFA d'Hazebrouck. Son accès à ce parcours dépendait de la possibilité de trouver un employeur. Afin de l'accompagner dans son apprentissage, la collectivité de Nieppe a choisi de l'intégrer à trois services municipaux, lui permettant ainsi d'acquérir des compétences variées. Elle travaille notamment auprès de jeunes enfants et collabore avec de nombreux agents territoriaux.

« Je suis très fière de **remettre les Trophées Emploi public et Handicap** pour valoriser ces réussites concrètes et innovantes portées par les employeurs publics dans chaque territoire, a souligné Séverine Baudouin. Ce Tour de France permet de mesurer concrètement le chemin parcouru depuis la création du FIPHFP, en 2005, et de partager notre ambition stratégique pour les prochaines années. Il ouvre des perspectives ambitieuses pour l'avenir avec un objectif : atteindre un taux d'emploi de 6% dans les 3 versants de la Fonction publique ! »

Retrouvez prochainement les vidéos des lauréats sur la [chaîne Youtube](#) du FIPHFP.

À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,93 % en 2024, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr/ @fiphfp

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

- *La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.*
- *Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).*

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

Contacts presse

Véronique Bonnet - v.bonnet@agence-cid.fr - 06 08 62 33 59

Chloé Méhat - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63